



Cession de parts sociales

Afin de nous permettre de constituer un dossier de cession de part sociales, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir les pièces suivantes, à savoir :

Co	Concernant chaque partie:		
	Extrait d'acte de naissance et de mariage de moins de 3 mois. Copie recto/verso de la pièce d'identité. Questionnaire d'état-civil dûment complété (au verso). Votre Relevé d'Identité Bancaire signé (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier). Le cas échéans, justificatif du placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle).		
Co	oncernant la société :		
	Extrait K-bis moins de 3 mois.		
	Copie des statuts à jour.		
	Copie de l'acte d'acquisition des parts sociales, le cas échéant.		
	Copie des prêts éventuels souscrits par la société.		
	Attestation de votre expert-comptable sur la valeur des parts sociales.		
	Nombre, numéros des parts cédées et prix de cession.		
	Montant du compte courant d'associé du cédant, le cas échéant.		
	Pouvoirs du gérant pour représenter la société si non contenu dans les statuts.		

Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte de 150,00 € sera demandé à l'ouverture de celui-ci.

Après réception des pièces, un projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais d'acte.

Contactez-nous

• Téléphone : **+33 1 61 10 90 81**

• Email: solanet.serris@notaires.fr

• Adresse: 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS





Questionnaire d'état-civil:

Madame / Mademoiselle / Monsieur:

,	
Nom:	ısuel :
Date de naissance : Profession :	Lieu de naissance : Nationalité :
	Email :
Situation familiale : 🔲 (
	Pacsés Merci de joindreune copie de la convension et récépissé de au greffe / service d'état-civil
	Marié à la mairie de le le le
	/euf(ve) de M Divorcé(e) de M
	Désision rendue par le TGI de le
Nom : Prénoms - Soulianez l'u	ısuel :
Date de naissance :	Lieu de naissance : Nationalité :
	Email :
Situation familiale : 🔲 (Célibataire
□ F	Pacsés Merci de joindreune copie de la convension et récépissé de au greffe / service d'état-civil
	Marié à la mairie de le le Merci de joindre une copie du contrat de mariage, le cas échéant
	Veuf(ve) de M
	Divorcé(e) de M
	Désision rendue par le TGI de le le

MENTION LEGALE D'INFORMATION: L'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'Office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut excerser ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant auprès du Délégué à la protection des données désigné par l'Office Notarial à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'Office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.

Contactez-nous

• Téléphone : +33 1 61 10 90 81

• Email: solanet.serris@notaires.fr

Adresse: 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS